

COMITÉ SYNDICAL

Du jeudi 25 septembre 2025 à 18h00

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 septembre 2025 à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN PRADAYROL.

Nombre de Délégués

En exercice : 130 titulaires et 91 suppléants

Présents : 76

Pouvoirs : 2

Votants : 78

Convocation établie et affichée le :

16 septembre 2025

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Sous-Préfecture le :

- de la publication le :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 66

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : 51

Mme Danielle FAUCON, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Christian POUCH, M. Eric VALERY, Mme Hélène LACROIX, M. Alain DOUSSEAU, M. Philippe DELARUE, M. Jean-Claude DESCHAMPS, Mme Marie-Christine LACOMBE, Mme Sandrine MAURIN, M. Pierre MONTEIL, M. Christian PRADAYROL, Mme Valérie TAURISSON, M. Jacques VEYSSIERE, M. Christian BOUZON, M. Guy ROQUES, M. Jean-Paul FRONTY, Mme Corinne FERLAND, M. Philippe MARTIN, M. Guillaume PELISSIER, M. Philippe GILET, M. Yves LAPORTE, M. Jean-François CHEVREUIL, M. Carlos MARTINEZ, Mme Josette FARGETAS, M. Olivier GUIGNARD, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Jean MEYJONNADE, M. Alain DUBOIS, M. Noël CROUZEL, M. Régis LESCURE, Mme Isabelle DAVID, Mme Chrystèle POUCH, M. Philippe VIDAUD, Mme Sandrine LABROUSSE, M. Eric BOUYOUX, M. Henri SOULIER, M. Alain LAPACHERIE, Mme Anne-Marie OUMEDJKANE, Mme Martine JUGIE, Mme Marina VIDAL DA GAMA, Mme Sonia CHOUZENOUX, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Yves GARY, Mme Cathy VINATIER, M. Michel ESCURAT, M. Alain GENESTE, M. Philippe BATISTA, M. André HACQUART, M. Jean-Claude RAYNAUD, M. Claude VILLENEUVE.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : 15

M. Alain SIMONET, Mme Ghislaine DUBOST, M. Jean-Louis MONTEIL, M. Pierre MILY, M. Christian BORDE, M. Patrick LABALLE, M. Gérard LAVASTROU, M. Alain VAUZOUR, M. Yves NOYER, M. Christophe CARON, M. Yves POUCHOU, M. Olivier LAPORTE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Pierre BESSE, M. Michel RAYNAL.

DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

M. Frédéric SOULIER, M. Jean-Louis MICHEL.

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS : 10

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : 3

M. Philippe CLEMENT M. Richard LANDRAUD, Mme Myrienne AUSSEL.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : 7

M. Jean-Jacques VAILLANT, M. Marcel-Bernard SIMBELIE, M. Ali YACINE, M. Joseph FELIPE LUIS, Mme Josy MARTIN, M. Romain BOUTANG, M. Christian PERNOT.

PV DE SEANCE

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Monsieur Yves LAPORTE pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE (CABB) ET LE SYNDICAT D'ETUDES DU BASSIN DE BRIVE (SEBB).

RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN PRADAYROL, PRESIDENT

Un agent de la CABB assure la responsabilité du SEBB sous la forme d'une mise à disposition à temps partagé, à hauteur de 20% du son temps de travail.

La convention de mise à disposition doit définir la nature des activités exercées, les conditions d'emploi, les modalités de remboursement de la charge salariale du SEBB à l'Agglo de Brive. Cette convention a été signée entre la CABB et le SEBB le 1^{er} avril 2025. Il convient donc que le SEBB se délibère pour acter cette convention.

Considérant le besoin du SEBB et l'accord de Sandrine PENY-AMARAL, Ingénieur principal à l'Agglo de Brive, il a été proposé une mise à disposition pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} avril 2025 et pour 20% de son temps de travail.

► Il a été demandé au Comité Syndical :

- ❖ D'accepter la mise à disposition de Sandrine PENY-AMARAL à hauteur de 20% pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} avril 2025 ;**
- ❖ D'approuver le projet de convention ci-joint ;**
- ❖ D'autoriser le Président à signer ladite convention ;**
- ❖ D'imputer les dépenses correspondantes au budget principal.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Le Président,
Christian PRADAYROL**

